

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°10 du 11 mars 2011

PARTIE TEMPORAIRE
Direction générale de l'armement (DGA)

Texte n°18

INSTRUCTION N° 34091/DEF/DGA/DRH/D

relative au concours sur titres pour le recrutement au grade d'ingénieur en chef de l'armement dans le corps militaire des ingénieurs de l'armement.

Du 2 février 2011

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT : *direction des ressources humaines.*

INSTRUCTION N° 34091/DEF/DGA/DRH/D relative au concours sur titres pour le recrutement au grade d'ingénieur en chef de l'armement dans le corps militaire des ingénieurs de l'armement.

Du 2 février 2011

NOR D E F A 1 1 5 0 1 7 7 J

Références :

- a) Code de la défense - Partie législative.
- b) Décret n° 2008-941 du 12 septembre 2008 (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 23 ; signalé au BOC 41/2008. ; BOEM 810.1.1.2) modifié.
- c) Arrêté du 11 décembre 2009 (JO n° 33 du 9 février 2010, texte n° 13 ; signalé au BOC 10/2010. ; BOEM 810.2.1).

Pièce(s) Jointe(s) :

Deux annexes.

Référence de publication : BOC N°10 du 11 mars 2011, texte 18.

Préambule.

La présente instruction précise les modalités pratiques d'organisation et de déroulement du concours de recrutement sur titres au grade d'ingénieur en chef dans le corps militaire des ingénieurs de l'armement défini par le 3° de l'article 6. et par les articles 9. et 10. du décret du 12 septembre 2008 de référence b), ainsi que par l'arrêté de référence c).

1. MODALITÉS D'INSCRIPTION AU CONCOURS.

1.1. Dès la publication de l'avis de concours, les candidats qui satisfont aux conditions de recrutement exigées par l'article L. 4132-1 du code de la défense susvisé et par les articles 6. ou 24. du décret du 12 septembre 2008 susvisé doivent transmettre leur demande d'inscription au concours par la voie hiérarchique à la direction des ressources humaines de la direction générale de l'armement.

1.2. Le dossier de candidature est constitué des documents suivants :

- la demande d'inscription du candidat (annexe I.) ;
- le relevé détaillé des services effectués depuis l'entrée au service de l'État. Ce document doit indiquer l'emploi actuel et les emplois précédemment tenus au cours de la carrière (annexe II.) ;
- une copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- une copie des titres universitaires ou autres diplômes détenus ;
- un certificat médical établi par un médecin militaire, mentionnant le SIGYCOP et constatant l'aptitude du candidat ;
- un *curriculum vitae* ;

- une lettre de motivation.

2. PHASE DE PRÉ-SÉLECTION.

La commission, définie dans le titre 1^{er} de l'arrêté du 11 décembre 2009, examine les dossiers des candidats admis à se présenter au concours.

Dans ce cadre, elle effectue une pré-sélection des candidats au vu de leurs titres, de leur parcours professionnel et de leur potentiel de carrière.

Les candidats, dont le dossier a été pré-sélectionné, sont ensuite convoqués individuellement pour un entretien avec la commission.

3. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE ORALE.

3.1. L'ordre de passage des candidats interrogés est fixé par le président de la commission du concours.

Les candidats, munis d'une pièce d'identité en cours de validité, doivent être présents sur le lieu de l'épreuve à l'heure indiquée par la convocation.

3.2. Avant d'être interrogé, le candidat appose sa signature sur une liste nominative d'émargement.

3.3. Les candidats ne désirant pas se présenter à l'épreuve orale doivent en informer au plus vite la direction des ressources humaines de la direction générale de l'armement.

3.4. Le directeur des ressources humaines de la direction générale de l'armement est chargé de l'exécution de la présente instruction qui sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre d'État, ministre de la défense et des anciens combattants et par délégation :

*L'ingénieur général de l'armement hors classe,
directeur des ressources humaines,*

Alain GUILLOU.

ANNEXE I.
DEMANDE D'INSCRIPTION AU CONCOURS SUR TITRES AU GRADE D'INGÉNIEUR EN CHEF
DE L'ARMEMENT.

DEMANDE D'INSCRIPTION AU CONCOURS SUR TITRES AU GRADE D'INGÉNIEUR EN
CHEF DE L'ARMEMENT

Je soussigné(e)
demande à être autorisé(e) à prendre part au concours ouvert en
pour le recrutement sur titres au grade d'ingénieur en chef de l'armement.

Fait à _____, le _____

Signature

NOM :

Prénom :

Direction/services :

Situation familiale.	
Adresse personnelle.	
Date de naissance.	
Adresse professionnelle.	
Affectation (adresse complète et exacte du service, n° tél. et fax).	
Diplômes obtenus.	

ANNEXE II.
RELEVÉ DÉTAILLÉ DES SERVICES RECRUTEMENT PAR CONCOURS SUR TITRES AU
GRADE D'INGÉNIEUR EN CHEF DE L'ARMEMENT.

**RELEVÉ DÉTAILLÉ DES SERVICES RECRUTEMENT PAR CONCOURS SUR TITRES AU GRADE
D'INGÉNIEUR EN CHEF DE L'ARMEMENT**

Relevé détaillé des services effectués depuis l'entrée au service de l'État
dans le cadre des dispositions de l'article 6 (3°) du décret n° 2008-941 du 12 septembre 2008

NOM : Prénom : Corps : Grade :	Direction/services : Le cas échéant, préciser l'année et le nombre de participations à des précédents concours ICA :
---	---

DIRECTION - ÉTABLISSEMENT SERVICE.	FONCTIONS.	NATURE DES SERVICES (DESCRIPTION SOMMAIRE DES MISSIONS, OU DES TRAVAUX MAJEURS CONDUITS OU EFFECTUÉS).	ENCADREMENT (CATÉGORIE DE PERSONNEL).	SUPÉRIEURS HIÉRARCHIQUES DIRECTS.	DATES	
					DE DÉBUT.	DE FIN.

DIRECTION - ÉTABLISSEMENT SERVICE.	FONCTIONS.	NATURE DES SERVICES (DESCRIPTION SOMMAIRE DES MISSIONS, OU DES TRAVAUX MAJEURS CONDUITS OU EFFECTUÉS).	ENCADREMENT (CATÉGORIE DE PERSONNEL).	SUPÉRIEURS HIÉRARCHIQUES DIRECTS.	DATES	
					DE DÉBUT.	DE FIN.